



Mémoire présenté par le MEAC
(Mobilisation Environnement Ahuntsic-Cartierville)

Dans le cadre du BAPE consacré au projet

Énergie Saguenay

22 octobre 2020

Présentation du MEAC (Mobilisation Environnement Ahuntsic-Cartierville)

Le MEAC est un comité de citoyens de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, à Montréal. Il a été fondé en juillet 2015 pour s'opposer à l'implantation du pipeline Énergie Est qui devait permettre de transporter plus de 1,1 million de barils de pétrole par jour provenant des sables bitumineux de l'Alberta pour en faire l'exportation à partir d'un port au Nouveau-Brunswick. Très vite et en parallèle à l'opposition au pipeline, les membres du MEAC ont désiré s'impliquer dans la vie de leur quartier en développant des initiatives visant un mieux-être environnemental de la ville. Ils ont, par exemple, fait des pressions sur les élus de leur arrondissement afin que soit déployé un réseau de pistes cyclables et ont mis en place un service de récupération de nourriture pour redistribution auprès d'organismes locaux. Une quinzaine de citoyens du quartier participent régulièrement aux activités et réunions du comité, tandis que plus de 600 personnes suivent les activités du MEAC et participent ponctuellement à des actions.

Le projet GNL Québec

Le projet GNL Québec est un projet transfrontalier impliquant directement 9 des 10 provinces canadiennes. Il ne se limite pas au segment au segment Énergie Saguenay.

Il prévoit la construction :

- d'un pipeline gazier transportant du gaz fossile non conventionnel issu de l'Ouest canadien, depuis l'Ontario jusqu'à Saguenay, sur 780 km, en traversant notamment des territoires occupés par les Premiers Peuples;
- d'une usine de liquéfaction du gaz, d'infrastructures d'entreposage et d'un port d'exportation à Port Saguenay.

Le gaz serait ensuite exporté vers les marchés internationaux (Europe, Asie, etc.) par au moins 300 passages annuels de navires-citernes super méthaniers dans le Fjord du Saguenay, mettant à risque, entre autres, la population déjà menacée des bélugas. Des accidents maritimes pourraient en outre avoir des impacts, tant dans l'estuaire du Saint Laurent qu'à l'international.

Il nous apparaît important que tous les aspects de ce projet soient examinés avec attention avant qu'il soit autorisé à aller de l'avant.

En particulier, nous interrogeons dans ce mémoire **sa conformité avec les engagements fédéraux et provinciaux dans le cadre de la lutte aux changements climatiques.**

Les multiples engagements du Canada quant à la lutte aux changements climatiques

Au cours des 40 dernières années, le Canada a multiplié les engagements relatifs à la lutte aux changements climatiques. Rappelons-en quelques-uns.

1979 : le Canada participe à la toute première conférence mondiale sur le climat, organisée à Genève par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Cette conférence traduit les inquiétudes grandissantes de la communauté scientifique sur les effets à long terme des émissions de CO₂. Une déclaration des participants demande aux gouvernements de « prévoir et prévenir les changements climatiques d'origine anthropique qui pourraient nuire au bien-être de l'humanité ».

1992 : le Canada est l'un des premiers pays à ratifier son adhésion à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) issue du troisième sommet de la Terre, à Rio de Janeiro (Brésil). Cette convention reconnaît officiellement l'importance du changement climatique, et ses causes anthropiques liées aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Plus de 150 pays signataires s'engagent à réduire leurs émissions de GES.

1997 : lors de la troisième Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP3), le Canada ratifie le protocole de Kyoto. C'est le premier accord international contraignant sur des engagements chiffrés de réduction des émissions de GES. Le Canada s'engage à ramener les émissions de GES visées par le Protocole à 6% sous les niveaux de 1990, au cours de la période allant de 2008 à 2012.

2009 : le Canada signe l'Accord de Copenhague, s'engageant à ramener ses émissions de GES à 17 % sous le niveau de 2005 d'ici 2020.

2015 : lors de la COP21, le Canada signe l'Accord de Paris. Les 195 pays signataires s'engagent à réduire leurs émissions de GES à partir de 2020, afin de limiter le réchauffement à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. Il est cependant reconnu qu'il serait crucial que le réchauffement ne dépasse pas 1,5°C.

2019 : Le Canada s'engage à mettre au point un plan pour atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050.

Le Canada a systématiquement failli à ses engagements

Protocole de Kyoto : au lieu d'être ramenées à 6% au-dessous du niveau de 1990 (603 Mt éqCO₂), les émissions de GES ont augmenté de 18% entre 1990 et en 2012 (710 Mt éqCO₂)¹. Le Canada s'est retiré de l'accord de Kyoto en 2012.

Accord de Copenhague : au lieu d'être ramenées à 17 % au-dessous du niveau de 2005 (730 Mt éqCO₂), les émissions de gaz à effet de serre ont diminué ... de 0,1% entre 2005 et 2018² (729 Mt éqCO₂).

¹ National Inventory Submissions. 2020. Page Web consultée le 20 octobre 2020. <https://unfccc.int/ghg-inventories-annex-i-parties/2020>

² Dernière année de valeurs connues, l'objectif de baisse de 17 % étant supposé atteint en 2020.

Le Québec ne fait pas mieux

Les émissions totales du Québec ont augmenté de 5,5 % entre les années 2014 à 2018. La cible gouvernementale de réduction de 20 % en 2020, par rapport à 1990, a été manquée.

La cible actuelle officielle est une baisse de 37,5 % d'ici 2030 par rapport à 1990. Nous ne sommes nullement en voie de l'atteindre alors qu'elle n'est même pas assez ambitieuse pour permettre au Québec de faire sa juste part dans l'effort planétaire vers la carboneutralité.

Les causes de ces échecs

Les causes des échecs sont largement connues. Au Canada, la responsabilité de la production de pétrole à partir de sables bitumineux, en forte croissance, ne fait aucun doute. Le pétrole et le gaz ont vu leurs émissions passer de 158 Mt eqCO_2 en 2005 à 193 Mt eqCO_2 en 2018, soit une augmentation, considérable, de 22 %³. Et encore, ces chiffres ne prennent en compte que les émissions directes. Les émissions indirectes, comme les émissions fugitives dues principalement à la production du gaz naturel par fracturation, peuvent être très importantes et s'ajoutent au bilan.

Il est pourtant urgent d'agir, selon le GIEC

Dans son rapport de 2019, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)⁴ indique qu'il est impératif que la diminution globale des émissions de GES débute dès 2020 et qu'elle soit de l'ordre de 45 % d'ici 2030 si l'on veut espérer atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

La diminution drastique de la production et de la consommation des énergies fossiles est indispensable à l'atteinte de ces objectifs. Les études scientifiques ont en effet montré hors de tout doute que l'utilisation des énergies fossiles est la principale cause des changements climatiques. La recommandation du GIEC est sans équivoque : nous devons laisser 80 % des réserves actuelles dans le sol et cesser toute nouvelle exploitation d'hydrocarbures si nous voulons laisser un climat viable pour les futures générations.

L'atmosphère n'a pas de frontière. Toute émission sur un territoire donné s'ajoutera aux émissions des voisins et participe à faire augmenter la concentration des GES dans cette mince enveloppe qui nous permet de vivre. La responsabilité est donc commune. Les gouvernements du Québec et du

³ Gouvernement du Canada. 2020. Sources et puits de gaz à effet de serre : sommaire 2020. Page consultée le 20 octobre 2020. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/sources-puits-sommaire-2020.html#toc5>

⁴ Nations Unies. 2019. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Global Warming of 1.5°C, IPCC special report. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf

Canada ne peuvent plus continuer à faillir à leurs engagements. Ils doivent absolument mettre en place un scénario crédible de diminution des GES dès maintenant, avec un budget climat comme fil conducteur pour toutes les décisions impliquant un potentiel d'émission de GES. Ce doit être une politique transversale pour tous les ministères. Rien de moins.

Le projet GNL Québec est incompatible avec la lutte contre le réchauffement climatique

Le gaz naturel n'est en effet pas une énergie de transition. L'argument principal de GNL Québec pour promouvoir son projet est que l'utilisation du gaz naturel provenant de ses installations permettra de diminuer les émissions mondiales de GES de 28 Mt éqCO₂ par année⁵. Or, non seulement cet énoncé n'est pas démontré dans les documents du promoteur⁶, mais il est impossible de le vérifier de façon indépendante⁷. L'entreprise a d'ailleurs déjà admis qu'« il y a un 40 % [de la production] qui, oui, pourrait s'en aller dans l'addition [de GES]⁸ ». La substitution du gaz exporté par GNL Québec à des énergies plus polluantes est de notre point de vue hautement incertaine.

Ainsi, même si on accepte l'hypothèse, non démontrée par le promoteur, que le gaz naturel exporté remplacera une partie du charbon aujourd'hui utilisé dans le monde, les émissions de GES ne seront pas nécessairement réduites pour autant. Il faut en effet incorporer dans le bilan climatique du gaz naturel les GES émis tout au long du cycle de vie, c'est à dire l'ensemble des émissions directes et indirectes, de la production du gaz à son utilisation finale. La manutention et le transport du gaz produit des émissions fugitives de méthane, des émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas produites par une émission intentionnelle par une cheminée ou un événement mais incluent par exemple des fuites provenant d'usines industrielles et des pipelines. Le potentiel de réchauffement global du méthane ainsi émis est très considérable : 86 fois plus élevé que celui du CO₂⁹, cette valeur découle de calculs pour une période de 20 ans, période cruciale pour l'avenir. Il a été démontré maintes fois que les émissions de méthane sont largement sous-estimées par l'industrie en général¹⁰. NE faisant pas exception, GNL Québec assumait des émissions fugitives de l'ordre de 0,31% dans la phase d'extraction du gaz. Des experts ont fait valoir que l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis recommande de prévoir un taux de fuites de 1,4 %, soit un taux quatre fois et demie plus élevée que celui utilisé pour l'étude de GNL Québec. Et encore, une étude a estimé que les émissions nationales aux États-Unis seraient environ 5 fois plus

⁵ Analyse de cycle de vie du Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG). Page Web consultée le 21 octobre 2020.

https://energiesaguenay.com/media/cms_page_media/38/Fiche_CIRAIG_v06Finale.pdf

⁶ GNL Québec. Février 2020. Résumé de l'étude d'impact environnementale sur l'environnement.

<http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-10-021/3211-10-021-20.pdf>

⁷ Alexandre Shields. 23 septembre 2020. Impossible de préciser le bilan climatique du projet GNL Québec. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586547/gnl-quebec-impossible-de-preciser-le-bilan-climatique-du-projet>

⁸ Mélissa Savoie-Soulières. 3 juin 2019. [GNL Québec : 40 % du gaz produit ne remplacerait pas des énergies fossiles](https://www.radio-canada.ca/nouvelle/1173477/gnl-quebec-40-gaz-naturel-production-mondiale-ges). Radio-Canada.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1173477/gnl-quebec-40-gaz-naturel-production-mondiale-ges>

⁹ Climate Change 2013 : The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. p. 714.

https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2017/09/WG1AR5_Frontmatter_FINAL.pdf

10 R.A. Alvarez, et al. 2018. Assessment of methane emissions from the U.S. oil and gas supply chain. Science. Vol. 558. P496-497. <https://science.sciencemag.org/content/361/6398/186>

élevées que l'estime l'Agence américaine de protection de l'environnement¹¹. Il est donc permis de douter du potentiel réel du projet à réduire les GES produit ici ou ailleurs. Environ cent cinquante scientifiques signaient d'ailleurs une lettre faisant valoir ces arguments et demandant de rejeter le projet¹².

En fait, de l'extraction jusqu'à la combustion du gaz, ce projet génèrerait des émissions de l'ordre de 50 Mt de GES/an, l'équivalent d'environ 10 millions de voitures supplémentaires par an sur nos routes.

En plus de ne représenter aucun progrès décisif par rapport au charbon, ce projet risque fort de donner un coup de frein au développement d'alternatives au charbon beaucoup plus prometteuses, comme l'augmentation de l'efficacité énergétique, le déploiement des énergies renouvelables ou la recherche d'une sobriété énergétique.

Conclusion

Le projet GNL Québec va dans le sens opposé à tout ce que la science demande. Il va à l'encontre de tout programme cohérent de lutte aux changements climatiques. Il est incompatible avec nos engagements climatiques, de l'Accord de Paris, mais aussi avec l'objectif qu'affiche aujourd'hui le gouvernement fédéral d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050¹³. Le MEAC demande donc au BAPE de recommander au gouvernement le rejet de ce projet tant qu'il ne sera pas démontré comment il peut être compatible avec le respect des engagements nationaux et internationaux du Canada et du Québec en matière de réduction des GES et de lutte aux changements climatiques.

¹¹ D. Zachary, *et al.*. 2020. National Estimate of Methane Leakage from Pipeline Mains in Natural Gas Local Distribution Systems. 54: 8958-8967. Environmental Science and technology. <https://pubs.acs.org/doi/pdf/10.1021/acs.est.0c00437>

¹² J. Greener et L. Sauvé. 3 juin 2019. Le Projet GNL Québec doit être rejeté. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/555880/le-projet-gnl-quebec-doit-etre-rejete>

¹³ Parti Libéral du Canada. Un avenir zéro émission nette. Page Web consultée le 20 octobre 2020. <https://liberal.ca/fr/notre-plateforme/un-avenir-zero-emission-nette/>